

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **4 (1958)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



fait dire : « Tiens, cette table est Grisonne, cet esca-  
beau Bâlois, cette pendule Neuchâteloise bien sûr, ce  
berceau Valaisan..., souvent taillés dans du « risou » ou  
de « l'arolle » ou autres conifères... »

Henri CHERPILLOD.

Monsieur le Directeur,

Je viens de m'abonner au « *Messageur Suisse* » dont  
j'ai lu plusieurs exemplaires intéressants et bien docu-  
mentés.

C'est un organe d'une haute tenue morale, indépen-  
dant et social, harmonisant utilement les relations ami-  
cales de notre Colonie suisse avec les Autorités françai-  
ses, comme avec la mère-patrie et les hautes Autorités  
fédérales, chargées de nos intérêts en France.

L'article concernant les activités de la « *Société Hel-  
vétique de Bienfaisance* » (avril n° 4) mérite les éloges  
et, mieux, notre commun soutien.

La plus ancienne, elle est certes la plus agissante de  
nos institutions charitables et sociales.

L'admirable maxime chrétienne : « Aidez-vous les  
uns les autres », est l'essence même de la charité, de la  
générosité et des valeurs morales des grandes âmes !

Tant, pour les enfants, qui ont besoin d'air pur et de  
soins attentifs (qu'ils ne trouvent pas toujours dans les  
grandes cités, ni dans leurs modestes foyers), que pour  
les vieillards déshérités et qui ont parfois bien lutté  
(« au banquet de la vie, infortunés convives... »), la So-  
ciété Helvétique intervient généreusement, dans la me-  
sure de ses moyens.

Ses assistantes sociales se donnent la tâche de décou-  
vrir et de soulager des misères, parfois discrètes et  
cachées. Les enfants, objets de toute la meilleure atten-  
tion, trouvent en Suisse, joie, réconfort et santé.

La Direction, comme le personnel, prodigent leur  
dévouement, toujours avec discrétion, tact et générosité.

Aussi, ceux de nos chers amis suisses, que la naissance,  
le sort et leur réussite dans la vie, ont favorisés, vou-  
dront penser à leurs compatriotes moins heureux. Ceux,  
à qui leurs modestes ressources ne permettent pas des  
libéralités, s'efforceront de recruter de nouveaux adhé-  
rents à cette belle œuvre qui mérite et nécessite d'être  
soutenue.

Notre patrie, heureusement épargnée des calamités de  
la guerre, jouit d'une réputation mondiale de charité et  
d'entraide sociale, dont certaines manifestations sont ré-  
centes, encore présentes à nos mémoires !

Aussi, c'est un des nôtres, esprit clairvoyant, âme  
généreuse entre toutes, qui a été le fondateur et de pro-  
tagoniste de la plus belle œuvre humanitaire que le  
monde ait jamais connue.

Je forme le vœu que ces modestes lignes, moins élo-  
quentes, mais non moins sincères que d'autres, trouvent  
un écho favorable, moral et surtout matériel, pour l'hon-

neur et le bien de nous tous, qui formons une grande  
famille unie, hors de nos frontières !

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de  
mes dévoués sentiments.

Edouard HOLZER.

Nous publions bien volontiers les lignes empreintes  
de poésie agreste de notre collaborateur-lecteur-rédac-  
teur, M. Henri Cherpillod, ainsi que celles de M. Edouard  
Holzer qui nous dit en termes chaleureux son amour de  
la Patrie et son amitié pour notre journal.

Messieurs.

La lecture du *Journal* m'apporte beaucoup de joie et  
je vous remercie de nous communiquer dans le domaine  
de détente, les Galeries d'Exposition, Concerts, pièces de  
théâtre, films, etc...

Je me fais un plaisir de vous dire que je me suis em-  
pressée d'aller voir le film « *La Fête des Vignerons* ».  
C'est merveilleux et que de travail pour avoir réussi une  
telle performance. Je veux espérer que beaucoup de  
compatriotes n'hésiteront pas à aller voir ce beau film  
dont les couleurs sont très réussies.

Je profite, par la même occasion, pour vous dire com-  
bien ma déception fut grande en apprenant que le voya-  
ge à Bruxelles, en juin, n'aurait pas lieu, faute d'inscrip-  
tions. Est-il possible qu'il y ait tant d'indifférence parmi  
les Suisses qui vivent à Paris. Ce voyage aurait été  
effectué dans des conditions inespérées et des plus inté-  
ressantes. Une Exposition universelle ne se présente pas  
souvent et Bruxelles est de plus une très belle capitale  
et une ville très intéressante.

Avant de terminer ma lettre, je vous fais savoir que  
Mme Vve Tribert qui reçoit *Le Messageur* par suite d'un  
abonnement que j'avais offert à une compatriote, m'a  
exprimé plusieurs fois ses vifs remerciements.

Ayant passé par le même malheur que cette dame, qui  
a perdu son mari il y a je crois neuf mois, j'ai essayé de  
la réconforter dans les moments difficiles.

Je lui ai suggéré de vous écrire si elle avait besoin de  
renseignements ou conseils au sujet d'une réversion de  
pension ou autre. Dans ces moments difficiles, il est si  
bon d'être soutenu.

Veillez croire, Messieurs, à mes sentiments distin-  
gués.

Mme Charles BAUMANN.

Merci, chère Madame Charles Baumann pour votre  
lettre affectueuse et secourable.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17<sup>bis</sup>, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X<sup>e</sup>. C.C.P. *Messageur suisse* de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500

IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 92.765. — Dépôt légal : II-1958 N° 32/1958

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « *Le Messageur* » n'est pas en vente publique. Pour vous le  
procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17<sup>bis</sup>, quai Voltaire